



PROGRAMME DE FORMATION

OBJECTIF ET SANCTION

- Tester l'aptitude professionnelle du binôme maître-chien
 - *Obéissance et Sociabilité*
 - *Détection de personnes et de biens pouvant porter préjudice à des biens et personnes*
 - *Maîtrise du chien dans le cadre de la légitime défense*

DUREE ET DELAI D'ACCES

- Evaluation pratique d'une demi-journée
- Le délai d'entrée en formation est de 2 à 10 jours en fonction du mode de financement

PRE-REQUIS

- Posséder une carte professionnelle « Agent Cynophile » délivrée par le CNAPS
- Posséder un chien de 18 mois minimum, d'une race autorisée par la Société Centrale Canine à l'exercice du mordant (sont exclus les chiens de 1^{ère} catégorie eu égard à la loi 99-1 du 6 janvier 1999)
- Etre détenteur de la carte d'identification du chien concerné

MODALITES D'ACCES (Financement) et TARIF

La formation dont le tarif figure ci-dessous peut-être financée par le stagiaire à titre personnel ou par son employeur :

- **60 € TTC**

DOCUMENTS A FOURNIR

- Pièce d'identité
- Carte professionnelle
- Carte d'identification du chien
- Carnet du chien avec vaccins à jour

EVALUATION ANNUELLE – Agent Cynophile



METHODES MOBILISEES

- 100 % pratique avec mise en situation sur scénario inspirés de la réalité
- Sur terrain pratique

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION D'HANDICAP

N'hésitez pas à nous contacter. Nous analyserons avec vous la meilleure formule de formation adaptée à votre situation.

Retrouvez plus d'informations sur l'accès à la formation pour les personnes en situation d'handicap sur le site de l'AGEFIPH

CONTACT :

Téléphone : 01.34.09.04.49

Mail : les3s.secretariat@gmail.com

CONTENU DU PROGRAMME

OBEISSANCE ET SOCIABILITE

1h30

- Maitriser les techniques d'obéissance, d'adaptabilité du chien dans son environnement :
Suite en laisse, position assis, debout...rappel, saut, sociabilité...

DETECTION DE PERSONNES ET OBJETS POUVANT PORTER PREJUDICE A DES BIENS ET PERSONNES

1h30

- Maitrise du chien dans le cadre de la détection
- Observation et interprétation des réactions du chien

MAITRISE DU CHIEN DANS LE CADRE DE LA LEGITIME DEFENSE

30 mn

- Intervention du chien dans le cadre de la légitime défense
- Cessation
- Comportement de l'agent

MODALITES D'EVALUATION



CENTRE DE FORMATION

RN 16 – 95720 LE MESNIL AUBRY - ☎ : 01.34.09.04.49 / 06.20.14.19.67

Siret 403.880.206.000.38 - Agrément 11950474095 – Autorisation : FOR-095-2026111520210586230

EVALUATION ANNUELLE – Agent Cynophile



MODULE PRATIQUE

- Evaluations pratiques sur ½ journée



ACTION DE FORMATION